



Lettre pour des envois de livres que je n'ai pas commandés

Par **coco35103_old**, le **18/05/2007** à **09:36**

Bonjour,

J'avais commandé un livre aux éditions atlas. l'ayant bien reçu, et pour éviter de recevoir les suivants, j'ai réglé de suite ce livre. j'ai reçu 2 appels de leur part pour m'inviter à continuer les envois de livres. Je leur ai bien précisé que je n'en voulais pas. J'ai tout de même reçu un livre que j'ai gardé sans répondre, et aujourd'hui je recois un nouveau livre. là ils me réclament le règlement des deux livres.

Il était stipulé que, dans le cas où je décidais de continuer à recevoir les livres, le premier livre serait gratuit. Je ne comprends pas qu'ils continuent les envois alors qu'ils ont encaissé le chèque de ce premier livre ?

Maintenant que dois-je faire ? renvoyer les livres ou tout simplement les garder et dire que je leur ai rien demandé !!!

Il doit bien existé une lettre réponse juridique mais je ne trouve pas...
Qui a une solution.

Par **Jurigaby**, le **18/05/2007** à **14:48**

Bonjour!

Et bien,si vous leur avez clairement expliqué que vous ne souhaitiez pas continué et que le

contrat conclu avec atlas prévoit cette possibilité, ne payez pas.

C'est normal qu'il continue à vous embeter, ce sont des commerçants.

Cdt.

Par **coco35103_old**, le **18/05/2007** à **15:07**

merci de votre réponse.

J'espère qu'ils vont me laisser tranquille.

cordialement.